

L'ajournement

dor aux dépens des Innus et de l'environnement du Labrador. Nous ne voulons pas que des emplois soient créés au détriment du mode de vie de ce peuple ou des fondements mêmes de sa culture.

Nous estimons que le Canada aurait tout lieu de retirer son appui à l'établissement d'une base au Labrador.

Monsieur le Président, vous avez probablement pris connaissance de l'énoncé des incidences environnementales qu'a rédigé le ministère de la Défense nationale. Presque tous les scientifiques et analystes compétents qui l'ont lu l'ont qualifié de superficiel, tendancieux et peu scientifique. L'énoncé des incidences environnementales appuyant le programme des vols d'essai de Goose Bay a été entièrement rejeté. Nous espérons que le ministre fédéral de l'Environnement va rejeter ce rapport et annuler le projet d'établissement et fermer la base.

Presque toutes les nations autochtones du Canada sont maintenant en conflit avec le gouvernement fédéral sur des questions environnementales. Les Innus en sont une. Ceux-ci font maintenant valoir devant un tribunal torontois que cette base viole leurs droits en tant qu'autochtones et en tant que personnes et qu'elle est contraire aux conventions internationales visant à protéger leurs droits en tant que personnes et le droit qu'ils ont de préserver leur propre culture.

Les Algonquins du lac Barrière contestent à l'heure actuelle devant un tribunal du Québec l'exploitation forestière sauvage qui se fait chez eux sans leur approbation. Nous osons croire que le gouvernement fédéral fera aussi ce qu'il faut là-bas en entamant lui-même des poursuites contre le gouvernement du Québec de sorte que les Algonquins du lac Barrière soient consultés avant que leurs forêts ne soient rasées.

La même chose vaut pour le développement de la baie James. Monsieur le Président, vous n'ignorez pas que, il y a quelques jours à peine, les Cris et les Inuit de la baie James sont venus ici même, à Ottawa, pour protester sur les marches du Parlement contre le genre de développement qui se fait à la baie James. Le projet de la baie James, qui menace de détruire leur gagne-pain, d'inonder leurs territoires de piégeage, d'empoisonner leur poisson et d'annihiler leurs collectivités, est en train de prendre de l'expansion.

Malheureusement, le Canada n'écoute pas les arguments des Cris et des Inuit de la baie James. Comme il n'écoute pas leurs arguments, ces gens au lieu de venir plaider leur cause au Parlement, préfèrent la plaider aux

États-Unis devant les Américains qui signeront des contrats à long terme pour acheter l'électricité du Québec. Contrairement aux Canadiens, ces Américains sont portés à écouter leurs doléances avec sympathie.

Comme Max Yalden l'a signalé dans son rapport, le Canada ne peut plus négliger les supplications des autochtones. Il ne peut plus traiter les autochtones des régions qu'il veut développer économiquement comme si leurs terres ne leur appartenaient pas et comme s'ils n'étaient pas vraiment des humains et qu'ils n'occupaient pas vraiment leurs terres.

Nous ne pouvons plus traiter les terres des autochtones comme si elles étaient inoccupées et qu'on pouvait les développer librement. Nous devons traiter ces gens comme s'ils avaient le droit d'occuper les terres sur lesquelles ils vivent et comme s'ils avaient le droit qu'on les consulte et qu'on obtienne leur consentement avant de développer leurs terres d'une façon qui détruit leurs collectivités, leurs moyens de subsistance, leur vie et leur santé.

C'est ce qui m'inquiète dans la réponse que le premier ministre a donnée le 7 mars. On ne peut pas traiter ces problèmes aussi cavalièrement que cela, sans le sérieux qu'ils méritent.

Les autochtones n'acceptent plus d'être traités ainsi par les Canadiens et le gouvernement du Canada. Ils portent maintenant leur cause devant les tribunaux où ils réussissent à montrer que le Canada viole leurs droits d'humains et d'autochtones et leur droit de vivre en aussi bonne santé et avec le même niveau de vie que les autres Canadiens.

Et ce n'est pas tout, ils portent leur cause devant les tribunaux internationaux, devant les Nations Unies et les commissions internationales des droits de la personne. Et ils ont gain de cause devant ces instances internationales. Cela devient gênant pour le Canada, et le Canada devrait être gêné de la façon dont il traite ses autochtones.

J'estime que pour les Innus, le Canada devrait, de sa propre initiative, annuler le projet de Goose Bay. Nous savons que ce projet ne respecte pas l'environnement, ni les droits de la personne, ni les critères d'équité sur lesquels le gouvernement devrait toujours fonder ses décisions concernant les autochtones.

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, comme les députés le savent, l'OTAN a jugé nécessaire en 1990 de créer un centre d'appui tactique aérien. Une